

COMpte RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ISTV
DU 2 DECEMBRE 1999

UNIVERSITÉ de VALENCIENNES
et du HAINAUT-CAMBRÉSIS
SECRETARIAT GÉNÉRAL

22 MARS 2000

ARRIVÉ
N°

Membres présents :

Collège A : Madame FOLLET, Messieurs BRUNEEL , KOLSKI, MASSY, PAIN

Collège B : Mesdames CALLENS, HOPTON, Messieurs DUBOIS ,GOUTIN, LEROY, VALEIN

Collège AITOSS : Madame CHARLES, Messieurs DUBOC, GARCON

Collège ETUDIANTS : Melle BRICOUT, Messieurs DESCHAMP, LIDOVE, HEDOUX,GRONDEL

Collège PERSONNALITES EXTERIEURES : Messieurs MORIN,VANESSE

Membres de droit : Mesdames CAUDER, DERVIAUX, RIVENCQ, Messieurs COURTOIS, DEWALLY, GOICHOT, PIECHOWIAK, POMMERAY, SENECHAL, TRENTESAUX

Membres excusés

Mesdames BUATOIS, LERICHE, MERVIEL, FLAHAUT-STEINER, MANRADIN
Messieurs ASSAAD, BENAMEUR, CAPLAIN, COUDOUX, DELAPORTE, DESOMBRE, GHARBI, MALVACHE, REVAUX, SEMET

Procurations

Mme LANCELLE	à	Mr MORIN
Mr LOUAGE	à	Mr MORIN
Mr ROGER	à	Mr FRESNEL
Mr LEPOUTRE	à	Mr KOLSKI
Mr OUDIN	à	Mr KOLSKI
Mr MENART	à	Mr VALEIN
Melle MILLUY	à	Melle BRICOUT

La séance est ouverte à 14h30 , Monsieur LEVEL souhaite la bienvenue à tous les participants à ce conseil et propose de rajouter un point à l'ordre du jour concernant les licences professionnelles.

Les décisions

- Approbation du Compte rendu du CA du 22 octobre 1999 à l'unanimité
- Approbation du Budget 2000 Formation Initiale et Continue à l'unanimité
- Approbation des licences professionnelles à l'unanimité

1- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 22 octobre 1999

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité après rectification

- de la date d'approbation du dernier conseil qui s'est déroulé le 17 juin 1999.
- Point N°3 « proposition des responsables pédagogiques » Mr Goutin tient à signaler qu'il s'interrogeait sur le choix d'un informaticien en MASS1 et non sur le choix de F.Semet proposé à cette responsabilité.
- Point N°4 « modalités d'examen » dernière phrase .../... Mr Level propose de ne plus faire la distinction entre les options au second semestre .../... et non l'inverse.

2- Présentation du budget pour l'année 2000

Monsieur LEVEL tient à remercier tous les personnels de l'ISTV, pour les efforts soutenus de réduction des dépenses lors du budget précédent.

Le grand changement de ce budget 2 000 concerne la partie Equipement aussi bien en recettes qu'en dépenses. Le ministère ne flèche plus les recettes d'Equipement à l'Institut mais au niveau de l'Université. Le Président de l'UVHC souhaite mutualiser cet argent en montant des dossiers de financements européens. La mutualisation s'opère selon le principe d'un franc investi sur fonds propres équivaut à un franc financé sur fonds européens.

L'Université de Valenciennes a obtenu 2 MF au titre du contrat pour des projets de nature essentiellement informatique. Afin d'optimiser ces financements, l'ISTV travaille en étroite collaboration avec le service informatique de l'Université chargé de monter ces projets. Les sommes inscrites en Equipement sur le budget ISTV proviennent uniquement des recettes de Taxe d'Apprentissage. Cet argent nous permettra de cofinancer à 50 % les projets montés en collaboration avec A.MAYEUR. Cette somme sera inscrite en Charges Communes ISTV, ce qui permettra de mobiliser les crédits pour de plus grosses dépenses. Afin d'assurer la transparence complète de ces financements, un Plan Pluriannuel d'Investissement sera voté lors du prochain conseil d'administration du mois de mars.

Mr Level passe ensuite à la présentation du budget 2 000 .Formation Initiale :

La Dotation Globale de Fonctionnement s'élève à 6 622 000 F, les Ressources Propres constituent une part importante du budget soit 1 648 000 F répartis en Taxe d'Apprentissage 750 000 F, Frais de Dossiers 303 000 F, Droits Spécifiques 385 000 F, TOEIC 10 000 F et Recettes Internes 200 000 F. Les recettes provenant du contrat quadriennal atteignent la somme de 303 000 F soit 143 000 F de Soutien/Tutorat, 25 000 F en Relations Internationales et 135 000 F en Informatique Pour Tous. La préparation au CAPES/CAPET est financée à hauteur de 250 000 F .

Les recettes de 8 823 000 F sont réparties en dépenses de Fonctionnement pour 2 673 000 F soit 1 659 000 F en Charges Communes, 767 000 F en Filières Pédagogiques 217 000 F en Travaux Pratiques , 10 000 F en Projets Majeurs et 20 000 F pour le TOEIC. 750 000 F sont inscrits en Charges Communes Equipement et 5 400 000 F en charges de Personnel.

Le Budget de la Formation Initiale est voté à l'unanimité

Monsieur LEVEL passe ensuite à la présentation du budget de la Formation Continue. Celui-ci s'élève à 3 700 000 F. Les financements proviennent essentiellement de programmes européens et très peu de ressources propres. Mr LEVEL précise que pour la pérennité de la Formation Continue, il faudra dans un avenir proche rééquilibrer ce processus en augmentant notamment les ressources propres.

Dans l'état actuel des choses, les ressources propres proviennent des facturations soit 400 000 F, l'ensemble du budget repose ensuite sur les recettes des PICS soit 1 000 000 F, l'Insertion 100 000 F les programmes ADAPT 250 000 F, INTERREG 1 700 000 F, FEDER 250 000 F.

Ces 3 700 000 F sont répartis en Dépenses de la façon suivante :

1 495 000 F en Fonctionnement soit 1 395 000 F en Charges Communes, 50 000 F en Filières Pédagogiques, 50 000 F en Travaux Pratiques. 250 000 F en Equipement soit 150 000 F en Filières Pédagogiques et 100 000 F en TP, enfin 1 955 000 F sont réservés en charges de Personnel.

Le Budget de la Formation Continue est voté à l'unanimité

3) Présentation des licences professionnelles

Deux projets ont été préparés à l'ISTV, une licence professionnelle orientée vers les métiers de la télésurveillance et la sécurité. Le besoin existe ainsi que les capacités, l'objectif de cette licence est de former des personnes capables d'élaborer un cahier des charges en matières de sécurité et surveiller la mise en exploitation du système. Le projet est porteur, il reste maintenant à le présenter aux industriels afin d'obtenir leur avis, soutien et amendement le cas échéant.

Le second projet de licence concerne l'informatique. les PME-PMI hésitent à embaucher un cadre ou ingénieur en informatique. En revanche, elle seraient prêtes à recruter des personnels capables de s'occuper des réseaux, d'installer des logiciels et d'initialiser le changement en ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information.

Ces projets de licences professionnelles sont cohérents par rapport à l'existence des DEUST PB et IOSI qui pourront alimenter ces filières en étudiants tout en complétant les poursuites d'études proposées à l'ISTV.

Mr LEVEL propose de voter ces licences afin de lui permettre de défendre ces projets au CA de l'Université, et de classer en priorité la licence professionnelle de télésurveillance si un choix était demandé par le ministère.

Vote à l'unanimité

Monsieur LEVEL invite tous les participants à se diriger vers le hall où un pôt de fin d'année est organisé.

LE DIRECTEUR
UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES
INSTITUT DES
SCIENCES ET TECHNIQUES
DIRECTION
P. LEVEL